



MAIRIE D'ÉCHILLEUSES

Place de l'Église – 45390 ECHILLEUSES
Tél. : 02.38.33.60.09 – commune.echilleuses@orange.fr

Salle annexe – Contrat de location Protocole sanitaire

*En raison de l'épidémie de coronavirus, la commune d'Echilleuses attire particulièrement l'attention des utilisateurs sur la nécessité de respecter scrupuleusement les mesures édictées ci-après. La commune s'engage à mettre à disposition des locaux nettoyés et désinfectés. Elle veille également à la présence de savon dans les parties sanitaires. Il est précisé que la capacité maximale de la salle figurant sur le règlement intérieur ne s'applique plus pendant le temps de l'épidémie et ce **jusqu'à nouvel ordre**.*

Le locataire de la salle ci-après désigné « l'organisateur », prend connaissance des dispositions suivantes et s'engage à les faire respecter tout le temps de l'utilisation des locaux. Il reconnaît qu'en cas de non-respect de ces mesures, seule sa responsabilité sera engagée.

- **Le pass vaccinal est obligatoire pour accéder aux locaux, ainsi que le port du masque à l'intérieur des locaux, quel que soit le nombre de personnes accueillies.**
- *Pour l'organisation de festivités le nombre de convives est limité à 15 personnes.*

De par ses pouvoirs de police, le Maire se réserve le droit d'annuler toute location s'il estime que les conditions sanitaires ne permettent pas un regroupement de personnes en toute sécurité.

Je soussigné.....,

agissant en qualité de locataire de la salle annexe d'Echilleuses, organisateur des activités qui s'y dérouleront, certifie sur l'honneur :

- *Avoir pris connaissance des consignes qui précèdent et m'engage à les respecter et à les faire respecter.*
- *Reconnais que dans le cas contraire, seule ma responsabilité serait engagée et, en aucun cas celle de la commune, propriétaire des locaux.*

Fait en deux exemplaires à Echilleuses, le

*Le locataire,
(Précédé de la mention « lu et accepté)*